

ÉPREUVES D'ADMISSION

ART DANS L'ESPACE PUBLIC – AESP

ADMISSION EN B1

Type d'épreuve	Description	Modalités pratiques
ÉPREUVE ARTISTIQUE	Épreuve ayant comme objectif d'évaluer la capacité d'invention du/de la candidat-e selon les directives, les critères et les apprentissages qui seront programmés au cours de l'année.	Oral/écrit
ENTRETIEN DE MOTIVATION	Entretien ayant pour but de prendre connaissance avec le/la candidat-e des travaux artistiques précédemment effectués. Seront présentés : des travaux antérieurs, un dossier artistiques et/ou un portfolio.	+/- 20 min

NB : Au cours de l'année académique, la matière « principale » enseignée sera la vidéo/audio, en ce compris l'animation et les images/sons en mouvement dans l'espace public et les dispositifs sous-jacents. Les apprentissages et les formations seront conséquents. Dès lors, il vous est vivement conseillé d'entamer l'année dès les premiers jours de classe.

- Comment se préparer ?

Il sera attendu du/ de la candidat-e qu'il se présente avec des travaux antérieurs, un dossier artistique et/ou un portfolio

- Quel matériel est nécessaire ?

Le/la candidat-e sera informé-e ultérieurement sur le matériel (médium) à emporter le jour de l'épreuve.

ADMISSION EN B2 – B3 : ENTRETIEN SUR BASE DU DOSSIER ARTISTIQUE

Des entretiens seront organisés afin de prendre connaissance avec le/la candidat-e des travaux artistiques qui auront précédé sa venue et ce, par la présentation de ses travaux antérieurs, la présentation d'un dossier artistique ou portfolio.

Ce dossier doit comporter en plus :

- Une lettre de motivation (ce qui motive votre candidature dans le cursus AESP).
- Un CV

A l'issue de cet entretien prenant place aux Journées Portes Ouvertes ou en cours d'année, via demande adressée au titulaire, si votre candidature n'était pas directement retenue, une deuxième session peut vous être proposée la première semaine de septembre, celle-ci consistera alors en une mise au travail par une épreuve artistique. À l'issue de la semaine écoulée, vous serez alors définitivement fixé quant à votre demande d'intégrer le cursus AESP pour une rentrée en cours de cursus.

La passerelle devra être justifiée et motivée, notamment, par l'intention et la volonté du candidat de suivre ses études pendant deux années consécutives et de poursuivre sa formation en Master au sein du cursus AESP.

ÉPREUVES D'ADMISSION

ART DANS L'ESPACE PUBLIC – AESP

ADMISSION EN M1 : ENTRETIEN SUR BASE DU DOSSIER ARTISTIQUE

Des entretiens seront organisés afin de prendre connaissance avec le/la candidat-e des travaux artistiques qui auront précédé sa venue et ce, par la présentation de ses travaux antérieurs, la présentation d'un dossier artistique ou portfolio.

Ce dossier doit comporter en plus :

- Une lettre de motivation (ce qui motive votre candidature dans le cursus AESP).
- Un CV

À l'issue de cet entretien prenant place aux Journées Portes Ouvertes ou en cours d'année, via demande adressée au titulaire, si votre candidature n'était pas directement retenue, une deuxième session peut vous être proposée début septembre, celle-ci consistera alors en une mise au travail par une épreuve artistique. À l'issue de la semaine écoulée, vous serez alors définitivement fixé quant à votre demande d'intégrer le cursus AESP pour une rentrée en cours de cursus.

L'enseignant-e responsable du cursus se fondera sur les critères ci-dessous pour motiver le choix d'admission ou de refus du/ de la candidat-e.

Mot-clé	Description
CURIOSITÉ	Démontrer son intérêt pour les moyens d'expression développés dans le cursus
MAÎTRISE	Maîtrise des acquis personnels pour traduire son intérêt pour les moyens d'expression développés dans le cursus
CONNAISSANCES	Manifester des connaissances générales et liées à l'actualité de la discipline artistique
INTENTION	Exprimer des conceptions et des intentions artistiques à travers les moyens d'expression choisis
APPROCHE	Faire preuve d'une approche expérimentale et/ou singulière des pratiques spécifiques au cursus choisi
RECHERCHE	Manifester la volonté de s'engager dans une recherche artistique
PROJET	Démontrer sa compréhension du projet du cursus et/ou de l'école (ex: dans l'entretien de motivation)
DÉPASSEMENT	Démontrer sa capacité à aller au-delà des stéréotypes liés aux pratiques spécifiques au cursus
EXPRESSION	Utiliser des arguments pertinents et cohérents pour exprimer son intention.
INTERPRÉTATION	Mobiliser des connaissances artistiques (relatives au cursus) pour interpréter des réalisations, supports, etc.
ABANDON	Non-présentation des certaines épreuves ou non-respect des consignes/délais